

*CE QUI ME PASSIONNE, DANS LES HAUTES TERRES, C'EST LA TOTALITÉ DU RÊVE ET DU RÉEL QU'ELLES ENGENDRENT. LEURS LÉGENDES ET LEURS MYTHES, LEUR HISTOIRE TECTONIQUE ET GÉOLOGIQUE, SURTOUT, LA VIE QU'ELLES NOURRISSENT – VÉGÉTALE, ANIMALE ET HUMAINE.*

YVES PACCALET

## édito

### **Une ronde autour du Mont Blanc**

La Ronde inspire une idée de paix. De paix entre les peuples, tout autour de la terre. On peut être surpris par cette idée autour du massif du Mont-Blanc. Certes, dans l'histoire, ce haut massif a été le théâtre de guerres, à commencer par le mémorable massacre des Salasses par les Romains en l'an 25 avant JC, pour aboutir dans le proche passé aux batailles de la Vallée Blanche de l'été 1944... Mais est-il vraiment dans l'esprit d'aujourd'hui de réaffirmer une paix que plus rien ne menace ?

C'est dans les instances transfrontalières qu'on s'aperçoit combien sont utiles ces échanges. Les enjeux même diffèrent d'un versant à l'autre : là où l'un a besoin d'assurer un développement touristique pour maintenir une activité économique de montagne, un autre s'en tient prudemment au tourisme doux, tandis que le troisième redoute les accentuations du tourisme de masse. On découvre alors combien un dialogue continu est nécessaire pour faire émerger une stratégie commune. N'est-ce pas cela, au fond, l'oeuvre de paix ?

Tel est bien le rôle de Mountain Wilderness, qui se décline dans les trois pays de l'Italie, de la Suisse et de la France, en même temps que s'organisent les grandes associations internationales pour l'application de la Convention Alpine. Réunies dans le pull associatif ProMontBlanc, sous forme d'OGN, cette constellation assure une fonction de concertation. Très vite, elle développe des propositions, afin de se faire entendre par les institutions plutôt sourdes. Face à l'Espace Mont-Blanc, organisme institutionnel réunissant les décideurs, notre pull associatif réussira-t-il à se faire reconnaître comme interlocuteur à part entière, comme force créatrice ? Car c'est là que réside en chacun l'espoir de paix.

Deux grands enjeux se dessinent à l'horizon.

D'abord dans le coeur du massif, en haute-montagne, qu'il est question d'inscrire au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce classement entraînera-t-il des interdictions de grands aménagements, ou bien favorisera-t-il le tourisme de masse ? En fait cela dépend de la volonté politique, ce qui nous ramène à la vie associative : non, jamais il ne dort ni ne sommeille, le gardien de la montagne.

Ensuite dans les vallées et sur leurs flancs, siège des appétits d'aménagement et d'une urbanisation où se révèlent les incohérences humaines : déplacements et pollutions en croissance, consommation d'énergie sans frein, développement touristique sans considération sociale. Pour cela, ProMont-Blanc veut développer un outil d'observation nommé "Thermomètre". La prise de conscience touche ici l'individualité, et nous ne sommes qu'au début de ce chemin, qui est inéluctable.

Pierre Radanne disait récemment dans une émission de radio, de sa voix douce : "lutter contre le réchauffement du climat, c'est lutter pour la paix". Au pied du Mont-Blanc, je le crois fortement, tout montagnard a la conscience instinctive de la nécessité morale et physique de respecter un ordre naturel.

Isabelle Madesclaire  
présidente d'UrbaSite Mont-Blanc,  
membre du conseil d'administration de ProMont-Blanc

Mountain Wilderness France, Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère,  
5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble. Tél : 04.76.01.89.08  
Mail : [contact@mountainwilderness.fr](mailto:contact@mountainwilderness.fr) – site : [www.mountainwilderness.fr](http://www.mountainwilderness.fr)  
Délégation Vallée de l'Arve : Atelier Equithés, 65 route des S'nailles, 74310 Les Houches.  
Tél : 04.50.58.44.39 - Mail : [mlamesnie@aol.com](mailto:mlamesnie@aol.com)



## Espace Mont-Blanc – Versant Suisse

Barbara Ehringhaus, inlassable ambassadrice de Mountain Wilderness Suisse, nous livre, ici, sa vision de l'Espace Mont-Blanc et son espoir de voir aboutir le projet de classement au patrimoine mondial.



Le Mont-Blanc depuis Fontanabran. MR

Le versant Suisse de l'Espace Mont-Blanc s'étale sur les 4 vallées majeures : Entremont (vers le Col du Grand Saint Bernard), le Val Ferret, le Val de Trient (avec le train TMB et la route du col de la Forclaz, tous deux menant vers Chamonix par Vallorcine) et le Val d'Illiez vers le Col de Bretholet. Contrairement à la Vallée de l'Arve, le paysage culturel des alpages et la transhumance sont encore intacts et toutes les vallées sont joignables par les transports en commun y compris par chemin de fer. La région se trouve triplement marginalisée :

par rapport à la Suisse (surtout alémanique), au canton du Valais et à l'Espace Mont-Blanc. C'est pourquoi l'application d'un véritable projet tri-national complémentaire pourra s'avérer avantageux pour la région.

15 communes —de taille et de proximité au Mont-Blanc fort diverses— adhèrent informellement à l'EMB.

Les trois communes représentées pendant les premières 15 années au sein de la Conférence Transfrontalière pour le Mont-Blanc (CTMB) par leur président respectif sont :

- a) Orsières, la plus grande, avec la forêt communale la plus vaste de toute la Suisse d'ailleurs,
- b) Finhaut, voisine de Vallorcine (substituée par le président de Martigny depuis 2006),
- c) Champéry, plus éloignée derrière le massif des Dents du Midi, l'entrée Suisse au domaine skiable des Portes du Soleil, dont le président assiste pourtant rarement aux commissions à cause de ses mandats politiques cantonaux plus importants.

Dans les autres communes, l'Espace Mont-Blanc est à peine connu, uniquement par les indications affichées le long des sentiers à thème. A Champéry même, l'Office du Tourisme nie son appartenance à l'Espace Mont-Blanc en insistant sur les Dents du Midi et les Portes du Soleil comme montagnes de référence.

Malgré les longues années de participation aux séances de la CTMB, les élus Suisses se montrent nettement frustrés par les résultats minimes obtenus pour leurs communes : ils ont eu droit aux bassins de bois en substitution aux baignoires rouillées antérieures et à quelques supports sporadiques aux manifestations folkloriques. A cause de la législation écologique plus rigide, ils se sentent surtout désavantagés dans leurs efforts de développement économique tandis que

Chamonix et Courmayeur continuent leur développement non durable malgré les hauts principes annoncés de l'Espace Mont-Blanc. Déjà la comparaison entre les deux Vals Ferret (Italien et Suisse) montrerait une approche beaucoup plus laxiste du côté Italien. Les innombrables efforts de concordances d'horaires et de fréquences du chemin de fer TMB Suisse se seraient heurtés au manque de coopération par la SNCF, tandis que le projet du Tram-Train n'envisagerait pas du tout l'inclusion de la partie Suisse de ce chemin de fer centenaire. De plus, les milliers de randonneurs du Tour du Mont-Blanc ne s'arrêtent qu'à peine —une ou deux nuits— en Suisse considérée comme chère.

Et pourtant, le versant Suisse avec très peu d'installations et remontées de ski, avec ses paysages alpins et quelques traditions bien conservées (combat de reines, raccards de blé, alpages de fromage) se prête nettement comme partie agréablement complémentaire aux vallées sur-fréquentées et urbanisées françaises et italiennes. Il n'y a, tout de même, aucun espace protégé d'envergure dans la partie suisse de l'EMB pour le moment.

Bien que la tradition de la démocratie directe soit plus ancrée en Suisse, le processus participatif menant à l'adoption du « Schéma de Développement Durable » (SDD) a été beaucoup moins intense que sur les deux autres versants (surtout Français), car il n'y a eu qu'une seule rencontre avec une cinquantaine d'invités (Orsières 2004). Bien que 13 communes aient confirmé par écrit leur soutien au réseau des 70 petits prestataires de « Butiner au Mont-Blanc », promu par Mountain Wilderness Suisse, l'Espace Mont-Blanc ne fait pas mine d'intégrer ce réseau aux actions prioritaires du SDD malgré sa correspondance explicite à plusieurs fiches d'actions du schéma.

La Suisse, hors de l'Union Européenne, contribue de son tiers aux fonds INTERREG accordés aux parties Française et Italienne de l'EMB. Grâce à la toute nouvelle loi sur les espaces protégés et à la Nouvelle Politique Régionale, le vice-président Suisse espère établir un Parc Naturel Régional (PNR) avec ces fonds respectifs (il y a déjà plusieurs projets en Valais et une trentaine en Suisse).

Comparé avec les réserves naturelles et les sites NATURA 2000 sur les versants Français et Italien, il manque toujours une protection légale côté Suisse qui pourra justifier une co-nomination comme Patrimoine Mondial.

## Mont – Blanc, côté Italie

Professeur de lettres, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire contemporaine de la Vallée d'Aoste dont il a été longtemps élu comme assesseur au Gouvernement Régional, Elio Riccarand est l'actuel président de l'association proMont-Blanc.



Aiguilles des Glaciers et de Trélatête depuis le Colle di Youla. MR

Dès la naissance, à la fin des années '80, de l'Espace Mont-Blanc et de la Conférence Transfrontalière, on a prévu la présence dans le périmètre de travail, de cinq communes de la Vallée d'Aoste.

C'est un choix qui a été fait par la Région Autonome et qui a sa logique du moment qu'existait déjà un organisme qui regroupait les cinq communes, c'est-à-dire la Communauté de Montagne Valdigne Mont-Blanc.

Donc, Courmayeur, La Thuile, Pré Saint Didier, Morgex et La Salle se sont retrouvées dans l'Espace Mont-Blanc, mais c'était, et c'est encore, surtout la Région Autonome qui a une présence de poids dans la Conférence Transfrontalière où elle a droit à l'une des trois vice-présidences.

Il faut bien souligner que la Région Autonome de la Vallée d'Aoste a un pouvoir législatif et dispose d'un budget très riche. En effet, le 9/10ème des impôts payés par les valdôtains restent à Aoste. La Région reçoit, de plus, des financements par l'Etat Italien et par l'Union Européenne.

Donc beaucoup d'argent qui, en partie, est aussi utilisé pour des interventions dans les communes.

La puissance des moyens de la Région et le budget très limité de la CTMB explique pourquoi l'intérêt des cinq communes pour l'Espace Mont-Blanc est toujours resté très bas.

Il faut encore dire que tous les grands enjeux du versant valdôtain du Mont-Blanc sont gérés bien plus par la Région que par les communes.

C'est ainsi pour la question du trafic des poids lourds. Un problème qui a été aigu dans les années '90, mais qui maintenant est moins ressenti par les habitants de la Valdigne parce que le trafic des camions a été détourné vers l'autoroute qui traverse tout ce territoire de Courmayeur jusqu'à La Salle.

Le modèle de mobilité dans les cinq communes est le tout routier. Il y a un taux de motorisation très élevé, tandis que le chemin de fer est très peu utilisé. Le rail s'arrête à Pré-Saint-Didier et le projet qui existe, le métro du Mont-Blanc, pour améliorer le service ferroviaire et prolonger la ligne jusqu'à Courmayeur, n'avance pas.

Beaucoup trop d'automobiles aussi dans le val Ferret et le val Veny, les deux vallées de Courmayeur au pied du massif du Mont-Blanc.

L'économie des cinq communes, qui font au total 8.750 habitants, se base surtout sur le tourisme et sur l'immobilier. On a construit beaucoup dans toutes les cinq communes, surtout des résidences secondaires.

Il y a des projets en cours pour faire un nouveau téléphérique, beaucoup plus puissant que l'existant, entre Entrèves et la Pointe Helbronner et le modèle de tourisme envisagé reste surtout celui lié au ski de descente.

Sur ces points très importants concernant la mobilité, l'utilisation du territoire, les remontées mécaniques, la CTMB n'a pas pris d'initiatives, tandis qu'il y a eu, et il y a, un débat qui est alimenté par les associations de protection de l'environnement.

Pro Mont-Blanc, le Collectif qui regroupe les associations de protection de l'environnement, dans les dernières années a pris acte de l'immobilisme de la CTMB, et a pris directement contact avec les cinq communes du versant italien du Mont-Blanc

Les deux pistes sur lesquelles PMB a surtout travaillé :  
1) encourager la candidature du Massif du Mont-Blanc dans la Liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco ;  
2) mesurer le niveau de développement durable des cinq communes.

Pour la candidature Unesco, les rencontres avec les communes ont donné un bon résultat. Par une Délibération du Conseil des Syndics, approuvée le 31 octobre 2007, les cinq communes ont pris position pour la candidature Unesco du massif du Mont-Blanc, ont proposé un périmètre pour la candidature et ont demandé à la Région Vallée d'Aoste, au Ministre de l'Environnement et à la CTMB d'avancer dans la préparation du dossier de candidature.

Pour mettre le doigt sur les points critiques du développement du territoire tout autour du massif, PMB a réalisé, en 2005, une enquête à l'aide de 54 indicateurs de durabilité. Maintenant, pour continuer dans l'action, on a conçu et on est entrain de réaliser un Thermomètre du Mont-Blanc. C'est-à-dire la construction d'une banque de données concernant environ 60 indicateurs pour mesurer la soutenabilité du développement actuel. Le projet a été présenté aux cinq communes qui ont nommé un expert de confiance pour suivre la réalisation du projet et garantir une liaison avec les administrations communales.

## Remontées mécaniques : les concessionnaires dictent leur loi aux communes Chamonix : toujours la politique du tout ski

Eric Lasserre, Chamonix

### Télécabine de Planpraz – 1er tronçon du Brévent

La Compagnie du Mont-Blanc présente un projet de remplacement de l'actuelle télécabine par un appareil moderne qui fera passer le débit de 1300 à 3000 personnes/heure.

Cela pose en premier lieu la question d'un afflux beaucoup plus important de voitures et de bus dans un quartier confiné aux possibilités de stationnement très limitées : la solution à ce problème n'a même pas été envisagée (appareil téléporté depuis le centre ville ?) : la charrue avant les bœufs ?

En second lieu, la société ne conçoit pas de renoncer aux recettes d'exploitation sur une saison d'été. Elle dessine donc pour le nouvel appareil un tracé parallèle à l'ancien, lequel continuera à fonctionner pendant les travaux. Cela implique un large défrichement de la forêt d'épicéas !

Troisième problème : la Compagnie se défait de la responsabilité du démantèlement des huit anciens pylônes en béton de la ligne originelle : selon elle, le coût de cette destruction est prohibitif. Pourtant, il est d'usage que le concessionnaire assume le démontage de l'ancienne ligne quand il en crée une nouvelle. La municipalité actuelle n'en n'a pas fait une condition sine qua non et a donné son accord au projet. Il y a donc fort à parier qu'on les verra encore ces vieux pylônes dans 50 ans !

Agés aujourd'hui de presque 80 ans, leur durabilité est bien incertaine : on peut craindre à bref délai de les voir se dégrader, s'effriter, être à l'origine d'éboulements dans cette pente raide. L'impact esthétique et environnemental sera lourd...

### Retenue collinaire de la Flégère

Saisie d'inquiétude à l'issue d'un hiver 2006-2007 exceptionnellement doux et peu enneigé, la Compagnie du Mont-Blanc dépose dans l'urgence un projet de retenue collinaire de 27 000 m<sup>3</sup>, sur 6 000 m<sup>2</sup> de surface, en contrebas de la Gare intermédiaire de la Flégère. Travaux prévus cet automne.

Le but est de produire de la neige de culture pour les 100 derniers mètres de la piste de l'Index (comme si les skieurs ne pouvaient pas les descendre à pied, une année de temps à autre !) et pour la jonction Flégère-téléphérique de liaison sur Planpraz.

L'eau sera prélevée dans le bas de la combe Lachenal, et la vidange obligatoire de la retenue au moins une fois par an va créer un nouveau déversoir artificiel dans les pentes boisées sous la Trappe.

La loi sur l'eau impose que ce type de réservoir ne soit plein qu'aux 2/3 en été, pour absorber d'éventuels débordements torrentiels. L'esthétique de la retenue en pâtira, en effet nous craignons que les berges artificielles paraissent vraiment artificielles et que la membrane synthétique soit visible.

Nous déplorons de tels aménagements dommageables à l'environnement privilégié de ce site. La fabrication de neige de culture à 1900 m sur un versant orienté plein sud, soumis à un puissant phénomène d'inversion thermique, nous paraît bien aléatoire, on l'a constaté l'hiver dernier.

La décision favorable de la municipalité ne s'est assortie d'aucun débat global sur la nécessité d'une reconversion touristique et d'une offre de pluriactivité de notre station dans la perspective du réchauffement climatique.

### Soutenir nos actions

Plus que jamais, alors que nous recevons de toutes parts des hommages (utilité publique, article de presse, ...) sur nos actions, nous manquons cruellement de moyens. Notre liberté d'expression dépend en grande partie des adhésions et dons que nous arrivons à récolter.

Nous avons donc grandement besoin de votre soutien : renouvez votre adhésion si ce n'est déjà fait, invitez vos connaissances montagnardes à nous rejoindre, faites un don (déduction fiscale de 66% de vos impôts).

## Mont – Blanc, côté France.

Vincent Neirinck, chargé de mission à Mountain Wilderness France, a collaboré à la rédaction de l'ouvrage « Le versant noir du Mont Blanc ». En qualité d'observateur pour MW et proMontblanc, il a été de toutes les conférences transfrontalières ce qui lui confère une remarquable connaissance de l'Espace Mont - Blanc.

### Sauvons le Mont Blanc !



Tacul, Mont Maudit et Mont Blanc depuis les Ayères – Dessus. MR

La France, l'Europe, ont-elles un patrimoine si riche qu'elles peuvent se permettre d'ignorer le plus évident d'entre eux ? C'est la question que l'on est en droit de se poser pour peu que l'on s'intéresse un tant soit peu au massif du Mont-Blanc.

Car quoi qu'on en dise, ce massif est le seul d'un telle importance qui ne soit pas protégé par un parc national, et cette importance est tout aussi bien culturelle — c'est quand même le berceau de l'alpinisme, du tourisme, même—, que naturelle. Pour s'en convaincre, il suffit de se plonger dans la brochure que proMont-Blanc vient de publier grâce à la collaboration d'une trentaine de scientifiques, de photographes et de géographes sur le caractère exceptionnel du massif<sup>(1)</sup>.

Alors comment en est-on arrivé là ? Pourquoi un tel état de fait est-il possible ?

Sans remonter au déluge, un petit retour en arrière s'impose.

C'est au Mont-Blanc que le tourisme est né, avec Saussure, Paccard, Balmat, et la cohorte d'Anglais qui ont suivi leurs traces, et qui ont mis « le mont Blanc à la mode », selon l'expression choisie par Albert Smith pour titre du récit de son ascension de 1851, avec 16 guides et... 103 bouteilles (dont 3 de Cognac. On savait vivre à l'époque !) Ils venaient de créer, malgré eux, l'exploitation touristique d'un territoire, en modifiant profondément le mode de vie de ses habitants, et cela a marché si bien, cela marche encore si bien, que cet aspect des choses prime désormais sur toute autre considération, en particulier environnementale. Il est normal de continuer de creuser le filon.

Des réactions se sont quand même fait jour, la première méritant d'être citée étant due à la CNPM<sup>(2)</sup>. En 1975, en effet, Charles-Noël Berrehouc, secrétaire général de cette commission, prend connaissance d'un projet de repas de gala au sommet du mont Blanc, opération menée par les « Jeunes Restaurateurs de France » qui comptaient récompenser ainsi les majors des Grandes Ecoles en se faisant au passage un peu de publicité, à grand renfort d'hélicoptères... Plus de 400 personnes manifesteront à Chamonix contre cette « grande bouffe », qui sera finalement

annulée, et c'est l'année suivante, à pied et guidés par le CAF et le Syndicat national des guides, que les majors de l'ENA, Polytechnique, Centrale, HEC et 7 autres grandes écoles fouleront le sommet.

Mais d'autres projets tout aussi délirants suivront : ascension à moto, descente en voiture... et au-delà de ces opérations ponctuelles, le grignotage de l'espace naturel continue, à coup de téléphériques et d'urbanisation. Au point qu'en 1986, à l'occasion des célébrations du bicentenaire de la première ascension, l'élite de l'alpinisme mondial, à l'initiative du Club alpin académique italien, signe un « Manifeste pour le Mont-Blanc » demandant la protection du massif, et initie la réflexion sur l'avenir des montagnes en général, qui conduira à la création de Mountain Wilderness, puis du CIAPM, le Collectif international des associations pour la protection du Mont-Blanc (qui prendra plus tard le nom de proMont-Blanc).

C'est là qu'est née l'idée d'un parc international du Mont-Blanc, idée qui s'imposait à tous, sauf aux principaux concernés, les élus locaux, qui ont contre attaqué en proposant à la place un « Espace Mont-Blanc » qui, pendant de nombreuses années, n'a été qu'un outil de résistance à la protection du massif, permettant de continuer à faire rentrer l'argent en vendant l'image d'Epinal d'un sommet virginal, pourtant violé tous les jours pas nombre de téléphériques et d'hélicoptères...

Mais évolution des mœurs dans le domaine de l'environnement et actions associatives ont conduit à une lente évolution. La question des poids lourds internationaux servira de déclencheur.

Aujourd'hui, l'Espace Mont-Blanc s'est enfin doté des outils pour faire avancer la protection du massif : un Schéma de développement durable (SDD), élaboré lors d'une véritable concertation et décliné en Projets intégrés de territoires, donne la ligne stratégique pour les années à venir. Le massif s'est pris en main, les édiles politiques se sont ressaisis de la question. Ainsi, le Comité de Massif des Alpes a voté une motion en faveur de l'application du SDD ; le ministre Italien de l'Environnement a commencé la concertation avec les élus Valdôtains pour déposer rapidement un dossier demandant l'inscription du

1. A télécharger sur le site de proMont-Blanc : [http://www.pro-mont-blanc.org/fr\\_projet\\_aff.php?id\\_projet=6](http://www.pro-mont-blanc.org/fr_projet_aff.php?id_projet=6)

2. Commission nationale de protection de la montagne du Club Alpin Français

massif au patrimoine mondial de l'UNESCO ; Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, a déclaré l'automne dernier : « [...] j'ai convenu avec l'Italie et la Suisse de déposer un dossier commun concernant le statut du Mont-Blanc. Nous souhaitons qu'il soit désormais classé au patrimoine mondial de l'Unesco. En prenant les problèmes un par un, je sais qu'on va y arriver. »

Reste que de gros projets d'aménagements sont encore dans les cartons, voire en sortent : triplement du débit de la télécabine d'Helbronner, avec tous les équipements de confort qui vont avec, ou encore équipements pour le ski côté français (liaison interstations à travers l'aiguille Croche, Espace Diamant, retenue collinaire dans les Aiguilles Rouges, immeubles à Vallorcine...)

Et l'EMB vient de déclarer, en réponse aux déclara-

tions ministérielles, que l'inscription à l'UNESCO était prématurée... Une fois de plus, il serait urgent d'attendre !

Nous n'acceptons pas cela, et nous le disons ! Mountain Wilderness a remis le sujet sur la place publique à l'occasion d'une ascension symbolique du Dolent l'été dernier ; proMont-Blanc vient de mettre en place un observatoire, le « thermomètre du Mont-Blanc », pour mesurer les avancées liées à la mise en œuvre du SDD, et dénoncer immobilisme ou recul le cas échéant. Le collectif lance également en ce début décembre un film faisant la promotion de la protection du massif, et demandant son inscription au patrimoine mondial. Il est diffusé avant chaque séance de cinéma à Sallanches et Chamonix, invitant le spectateur à soutenir l'opération en se connectant sur le site de proMont-Blanc.

Car de la mobilisation de tous dépend l'avenir du massif !

#### ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO).

La convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, a été adoptée par l'Unesco, à Paris, en 1972. Sans revenir sur le détail de cette convention, il semble nécessaire de rappeler que la convention définit comme « patrimoine naturel : les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques, les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, et les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle » (in. Jean-Luc Mathieu, La protection Internationale de l'Environnement).

proMont – Blanc a édité, en 2007, une remarquable brochure « Le Mont-Blanc, un joyau exceptionnel, ni éternel, ni protégé » qui s'attache à relever, avec le concours d'experts et de scientifiques, l'exceptionnalité naturelle du site du Mont-Blanc qui lui confère une indéniable éligibilité au patrimoine mondial de l'Unesco.

#### QUI EST PRO-MONT-BLANC ?

C'est un collectif international d'associations, créé en 1991, pour défendre la protection du massif. Actuellement, le collectif travaille avec un comité de scientifiques transfrontalier à la mise en place d'un outil, « Le Thermomètre du Mont Blanc », visant à l'aide de 65 indicateurs à fournir un état précis et objectif de l'état du massif à destination des populations, des élus, des institutionnels et des décideurs économiques.

Contact : proMont-Blanc : 81 route de Notre dame de la Gorge, 74170 Les Contamines Montjoie. secrétariat@pro-mont-blanc.org – Site [www.pro-mont-blanc.org](http://www.pro-mont-blanc.org) – Vice-présidence française : Jean-Paul Trichet. 06.07.69.68.49.

## Cérémonie des 20 ans de MW

Nous vous invitons chaleureusement à venir nous rencontrer et à écouter les discussions qui auront lieu les 29 et 30 mars à Grenoble dans le cadre de la célébration de nos 20 ans.

Au programme :

- samedi 29 matinée : Table ronde « Quelle montagne en 2028 ? » à la Mairie de Grenoble.

Buffet de midi offert par la ville.

- samedi 29 après midi : conférences –diaporama (Afghanistan et Himalaya)

- samedi 29 en soirée : Assemblée générale de MW France.

- dimanche 30 : Randonnée à ski, en raquette, à pied, ou atelier discussion. Programme en cours d'élaboration.

Une occasion de voir les personnes qui au jour le jour défendent les idées portées par le mouvement.